

Rome, et de venir dans la Province, dont il avait le commandement. Il se rendit à Genève, qui n'était séparé du pays des Helvétiens que par le Rhône, et ordonna d'en rompre le pont ou du moins la partie qui touchait à la ville, car il existe en cet endroit une île qui le partageait en deux (1). Dès que les Helvétiens eurent appris l'arrivée de César, ils lui envoyèrent les principaux d'entre eux pour le prier de leur accorder le passage à travers la Province, promettant de ne faire aucun dommage. César, qui n'avait pas l'intention de leur accorder leur demande, mais qui ne se sentait pas en état de leur résister avant que les troupes qu'il avait demandées fussent arrivées, répondit aux députés qu'il avait besoin de réfléchir à cette proposition, et leur dit de revenir dans quinze jours. Pendant ce temps, il fit faire, par la légion qu'il avait amenée avec lui, un mur de seize pieds de haut, avec un fossé en dehors, sur une longueur de dix-neuf mille pas, depuis l'endroit où le Rhône sort du lac Léman, jusqu'au mont Jura (2), qui sépare le pays des Séquanes de celui des Helvétiens.

« Le jour fixé, les députés helvétiens se présentèrent à César pour lui demander sa réponse; mais alors il leur refusa posi-

(1) C'est ce que César indique ailleurs par ces mots : « pons ad Helvetios » pertinet » et « pons qui est ad Genevam. »

(2) César étend ici le nom de Jura au mont de Wache qui lui fait suite, mais qui est sur la rive gauche du Rhône, ce qui a donné lieu à beaucoup de discussions. Il est bien évident cependant que le général romain n'aurait pu faire construire une fortification sur la rive droite du fleuve, qui appartenait aux Helvétiens, et qui était occupée alors par toute la population, au nombre de quatre cent mille personnes, dans l'attente du passage. Au reste, on vient de voir que César avait fait rompre le pont de Genève pour rendre les communications impossibles entre les deux rives du fleuve. Si le mur eût été sur la droite, César n'eût pas pu dire que les Helvétiens étaient arrêtés par cet obstacle après avoir passé le Rhône, et enfin ces derniers n'auraient pu sortir de leur pays par le défilé de l'Écluse.